



Compte rendu de la F3SCTD des Hautes-Pyrénées du 18 juin 2026

Présents :

Administration : Mme Miquel-Val (DASEN), M. Bernard (secrétaire général), Mme Léon (DRH adjointe)

Conseillers de prévention : Mme Audevard, M. Darré

Représentants des personnels : Christelle BRANDAN et Lucie PONTIE (FNEC FP-FO), FSU (4), CFDT (3), UNSA (2), CGT (1)

1. Déclarations liminaires des organisations syndicales :

CFDT, UNSA, FSU et **FNEC FP FO** (en PJ)

Réponse de la DASEN:

- Concernant l'incident grave qui s'est passé au collège Sarsan, à Lourdes (altercation physique d'un élève avec son professeur d'EPS), cela a été beaucoup relayé dans les journaux. L'élève est en procédure disciplinaire. Une délégation de professeurs a été reçue.

Le contexte est connu. Le climat est dégradé depuis plusieurs mois. Lors de la carte scolaire, un poste de CPE a été retiré. Ce retrait d'emploi est remis en cause. La DASEN indique argumenter auprès du Rectorat pour le maintien de ce poste.

Une cellule psychologique est en place et l'assistante sociale des personnels se déplacera dans l'établissement. L'évènement n'est pas minimisé. Le personnel concerné a été accompagné par le chef d'établissement (accident de service, protection fonctionnelle, dépôt de plainte).

- Concernant le nouvel épisode de fortes chaleurs que nous traversons : même si les mesures rappelées sont des mesures de bon sens, il est important de les rappeler. Des établissements ont déjà sollicité la DASEN concernant des possibilités d'aménagements. Pour les écoles, la DASEN estime que la responsabilité du service public est d'assurer un accueil du public, et que certains élèves ne sont pas mieux à la maison. L'accueil dans les écoles dépend du bâti. C'est un sujet qui est beaucoup abordé par la DASEN avec les élus et le Préfet.

La DASEN a informé par mail tous les établissements concernant la possibilité de mettre en place des aménagements. Un courrier co-signé par la DASEN et le Préfet à destination des collectivités et mairies leur indique la marche à suivre s'ils souhaitent fermer leur école / limiter l'accueil.

Commentaire FO : L'Education Nationale se défausse sur les collectivités pour assurer des conditions de travail acceptables pour les personnels. N'est-ce pas plutôt à l'employeur d'assurer cette mission ? Notre employeur qui, comme à son habitude, n'anticipe pas et nous transmet des informations au dernier moment, ce qui implique une inégalité certaine entre les différents établissements et territoires, selon les prises de décisions des uns et des autres.

2. Adoption du PV du 07/05/2026 : document joint

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Bilan Assistante Sociale des Personnels :

L'AS nous présente un document peu lisible et nous énonce les statistiques qui sont sorties du nouveau logiciel utilisé.

225 dossiers traités, en baisse par rapport à l'an dernier : l'AS a effectué plus de travail collectif cette année (formation VDHAS à destination des encadrants par exemple).

80% des dossiers provenaient des femmes, 14% des hommes.

28% ont entre 45 et 54 ans, 24% entre 35 et 44 ans et 20% ont 55 ans et +

30% concernent les contractuels (AESH), 55% les fonctionnaires

29% viennent du 2nd degré, 23% sont AESH/AED, 17% du 1^e degré, 15% administratifs

51% sont en activité, 32% en congé maladie (CMO, CLM, CLD, CITIS)

Les difficultés traitées sont la reprise d'activité (en lien avec une problématique de santé), les changements de poste, la charge de travail...

Il y a aussi des difficultés liées à la situation financière : difficultés de gestion budgétaire, salaire (retard, acomptes), retards de versements (indemnités maladie, salaire, frais de déplacement...)

4. Bilan des actions en santé et sécurité au travail 2025-2026 : document joint

Ce document, présenté sous un format imposé, sera présenté à la formation spécialisée académique début juillet.

Remarques sur les perspectives : l'enquête qualitative proposée par la FS ayant été refusée au niveau académique, nous souhaitons proposer une enquête quantitative sur les RPS. Cela a été accepté au niveau académique et la DASEN y est favorable au niveau départemental.

Remarque sur l'annexe 3 : 45 avis ont été émis suite à la visite du lycée Jean Dupuy, et seulement 2 réponses ont été apportées. La FS souhaite envoyer un courrier au proviseur pour lui rappeler ses obligations et lui demander une réponse plus détaillée que celle qu'il a faite. La DASEN, sans l'interdire, préfère une réunion conjointe entre les personnels, le chef d'établissement et la formation spécialisée afin de rédiger ces réponses, car des choses se sont passées au lycée. Elle souhaite une évolution positive et constructive de cette situation.

Commentaire FO : La représentante de la CFDT (plutôt que la secrétaire de la FS) prend la décision de différer l'envoi de ce courrier.

5. Election du référent VDHAS soumise au vote :

Se présente : **Lucie Pontié (FNEC FP FO)**. **Elue à l'unanimité.**

6. Compte-rendu du GT questionnaire du 19/05/2026

La DASEN a dû quitter la séance. Le Secrétaire Général devient président de séance.

La DASEN souhaite une gradation des réponses dans l'enquête quantitative (0,1, 2, 3), pas seulement oui ou non comme nous le proposons.

La CGT s'étonne que, dans la proposition d'enquête qualitative, il nous a été signalé que nous n'étions pas des spécialistes pour l'analyse des résultats et qu'il nous soit demandé ici, sur le questionnaire de visite, de complexifier !

La FNEC FP FO intervient en signalant que l'analyse plus précise et la rédaction de nos avis se basent aussi sur les entretiens individuels. Il n'est donc pas utile de complexifier les réponses au questionnaire.

Le questionnaire sera retravaillé lors d'un GT début octobre 2026. Pour la première visite prévue en septembre, le questionnaire proposé aux collègues sera celui qui a été proposé cette année.

7. Compte-rendu du GT RSST / fonctionnement du 02/06/2026 : document joint

Alertes au collège Fébus de Lannemezan et Lautréamont de Tarbes :

La réponse à l'alerte du collège de Lannemezan nous est donnée par M. Lannier, principal du collège et membre de la FS au titre de l'UNSA Education. Il nous explique avoir accompagné les personnels, travaillé sur des procédures... A compter de l'an prochain, il y aura un découplage de l'établissement et le collège et

le lycée seront indépendants l'un de l'autre, chacun aura une équipe de direction et administrative complète pour mieux fonctionner.

Pour le lycée *Lautréamont*, le SG nous informe qu'une partie des travaux a déjà eu lieu, permettant de lever l'alerte de sécurité. La suite des travaux est programmée en 2027.

La visite de restitution n'a toujours pas eu lieu au *LP Reffye*. La visite conjointe avec la FS de la Région ne pourra pas avoir lieu. La date de restitution sera fixée avant les vacances de Noël (retraite de la proviseure).

Concernant les élèves éruptifs (ou comme on voudra les appeler), nous n'avons pas eu de retour de l'IEN ASH. Le SG nous informe que le lieu de répit fonctionne, n'accueille que des élèves provenant du Grand Tarbes, la mairie de Tarbes ne souhaite pas mettre plus de moyens à disposition.

Malgré une augmentation prévue du nombre d'**AESH** à la RS26, le SG estime qu'il ne pourra pas y avoir un accompagnement de qualité. Les moyens alloués au département ne sont pas suffisants. Actuellement, il y a plus de 30 élèves non accompagnés.

Suite à la restitution à **l'école du Lapacca**, une réunion sera proposée par la DSDEN (DASEN, SG, DRH) en présence de l'IEN pour faire évoluer l'accompagnement de l'école et le pilotage de la circonscription.

Concernant l'avis 6 (consultation des RSST en temps réel), le SG nous informe avoir eu un retour négatif au niveau académique. Il ne représentera pas cette demande.

Les avis sont adoptés à l'unanimité (9 votants)

Calendrier de fonctionnement de la FS pour l'année scolaire 2025-2026 :

Le calendrier est adopté à l'unanimité

Commentaire FO : Attention ! l'UNSA mélange les rôles : un représentant de la FS n'est pas là en sa qualité de chef, ou PE, ou PLP ou autre, il est là pour porter un mandat, interroger l'administration, mais pas répondre à sa place. Du moins, c'est comme cela que nous fonctionnons, à la FNEC FP FO !

8. Suites données des visites 2024-2025 : documents joints

Les suites concernant les établissements du premier degré sont apportées par le directeur. Or, ce n'est pas le directeur qui est chef de service, mais l'IEN. Le SG en convient.

9. Questions diverses :

- Allègements de service : la gestion est départementale. La date d'étude des dossiers n'est pas encore connue.